



Le mardi 26 mai 2026

Communiqué

Nous apportons notre plein et entier soutien à notre camarade Sophie Binet, secrétaire générale de la CGT.

Deuxième mise en examen en 6 mois, cela démontre bien la volonté de nous faire taire.

Ce sont plus de 1000 camarades qui font actuellement l'objet de poursuites judiciaires et/ou patronales dans le cadre de l'exercice de leur mandat syndical.

A travers cela, c'est la parole des travailleuses et travailleurs que l'on veut museler. Oui car nous les militants de la CGT, nous portons leurs paroles. La liberté syndicale est une liberté fondamentale, inscrite dans la constitution. Le gouvernement doit prendre des décisions pour cette liberté soit respectée et cesse d'être attaquée.

Oui nous avons le droit de nous exprimer.

Nous apportons également tout notre soutien à la camarade Ouria, sanctionnée par TEFAL, entreprise du même groupe que celle ayant déposée plainte contre Sophie Binet pour diffamation.

La CGT a montré que où elle est la plus forte c'est lorsqu'elle est attaquée !



Rejoignez-nous
POUR LA DEFENSE DE NOS
INTERETS COLLECTIFS

COORDINATION SYNDICALE DEPARTEMENTALE CGT 54
2 rue Drouin – 54000 NANCY
Tél. 06.02.09.24.41 – mail : cgtcsd54@gmail.com